

— par **Bénédicte Maraval**, assistante sociale
au centre de santé du Comede

ELLES,

«**L** A première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus ». Le président de la République, Emmanuel Macron, fait cette promesse alors qu'il participe le 27 juillet 2017 à une cérémonie de naturalisation à Orléans. Trois années après ce discours, je suis toujours assistante sociale auprès des exilé.e.s et ma pratique évolue d'année en année parce que de plus en plus de personnes sont à la rue, de moins en moins de 115 décrochent quand on les appelle.

La colère a toujours été un de mes moteurs, elle reste constructive – je crois, je l'espère – mais elle grandit de situation en situation. Elle devient exponentielle lorsqu'il s'agit de la condition des femmes.

J'ai entendu cette promesse faite en plus haut lieu en 2017, puis réaffirmée dès 2018 dans les discours de la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes, Marlène Schiappa, autour des violences faites aux femmes. On s'insurge ensemble, on ne peut pas laisser cette situation durer une minute de plus, on appelle en grand renfort les médias, on parle de fonds exceptionnels, de mesures rapides, d'injustices réparées...

Mais alors pourquoi, pourquoi moi dans mon bureau je n'y arrive pas ?

Pourtant j'ai tout ce qu'il faut : des collègues sympas et la pluridisciplinarité comme premier outil de travail, des interprètes professionnel.le.s, aucune pression pour chronométrer mes entretiens ou faire du chiffre, j'ai même le devoir de dénoncer, de témoigner !

Pourtant les étrangères que je reçois sont en situation d'urgence détresse : elles n'ont pas de logement ni même d'hébergement (96 % de la file active du centre de santé du Comede n'a pas de « chez soi », 41 % des femmes n'ont même pas un hébergement stable et 13 % d'entre elles dorment à la rue, plus d'un tiers ont des antécédents de violences liées au genre (1), et la plupart sont même autorisées à séjourner en France, « encore mieux » elles sont demandeuses d'asile.

LA COLÈRE
A TOUJOURS
ÉTÉ UN DE
MES MOTEURS,
ELLE RESTE
CONSTRUCTIVE



Elles cochent a priori toutes les cases pour une prise en charge prioritaire : femmes, demandeuses d'asile, plutôt jeunes, fuyant un mariage forcé, une excision, des viols à répétition.

Alors pourquoi quand je pense à mon travail sur ses trois dernières années, ma colère ne descend pas ? Ma colère ne descend pas quand je pense à « ELLES » qui m'ont fait confiance.

ELLE, victime de violence conjugale et mère de trois enfants, pour qui il aura fallu plus de six mois, trois plaintes et plusieurs jours d'interruption temporaire de travail pour qu'elle soit mise à l'abri. Elle est maintenant dans une chambre d'hôtel, les enfants doivent grandir dans cet environnement, pas de proposition d'appartement, pas de possibilité de travail, bah ouais, elle a un titre de séjour très temporaire, elle doit s'occuper des enfants et n'a pas fait d'études.

ALORS POURQUOI
QUAND JE PENSE
À MON TRAVAIL
SUR SES TROIS
DERNIÈRES ANNÉES
MA COLÈRE
NE DESCEND PAS ?
MA COLÈRE
NE DESCEND PAS
QUAND JE PENSE
À « ELLES »
QUI M'ONT FAIT
CONFIANCE

ELLE, qui n'imaginait pas passer une nuit de plus dehors. Un homme l'a abordée à l'arrêt de bus et lui a proposé de venir chez lui, il habite chez sa tante. Il n'avait pas précisé que sa tante n'était pas là. Il l'a violée, elle a attendu 5 heures du matin pour oser sortir de cet enfer. Elle ne sait pas comment elle a réussi à aller jusqu'à la Gare du Nord. Dans cet immense lieu de passage, une compatriote l'a trouvée recroquevillée sur elle-même, tétanisée. Je l'ai accompagnée pour son dépôt de plainte. Finalement, celui-ci sera

classé sans suite parce qu'elle ne sait pas où ça s'est passé. Elle vient d'arriver en France, elle ne connaît pas les villes, les transports, elle ne sait pas, ne se souvient pas. Elle est demandeuse d'asile.

ELLE, tout juste 19 ans. Elle a fui un mariage forcé et vient en France demander une protection. « *Pas de place d'hébergement madame, rappelez demain* ». Demain c'est trop tard, elle a été violée. Cette fois la plainte pourrait peut-être aboutir : elle est tombée enceinte et souhaite avorter, de l'ADN pourra être prélevé. Mais cette plainte aussi restera sans suite, au fur et à mesure des auditions, sa parole est mise en doute. Elle est demandeuse d'asile.

ELLE, hébergée trois ans par une association, elle a dû laisser sa place sans solution de sortie. Elle passe de plans glauques en plans galères, avec des hommes qui ne peuvent s'empêcher de lui proposer une solution d'hébergement contre rapports sexuels ; elle arrive à refuser chaque fois. Finalement, un ami l'héberge une dizaine de jours puis lui dit ne plus pouvoir mais « gentiment » lui propose d'aller chez une connaissance qui a toute sa confiance. Elle y reste un mois, elle est violée à plusieurs reprises mais n'arrive pas à se dire que c'est un viol ; elle a tellement peur de la rue qu'elle subit. Elle arrive au centre de santé, comprend qu'elle a été violée, décide de porter plainte. Cette fois elle a l'adresse, le nom de son agresseur. Elle va tout dire, elle est décidée, elle va au bout de sa démarche mais elle ne sait pas où dormir. Le 115 et des associations spécialisées dans les violences faites aux femmes insistent « *portez plainte d'abord, après vous aurez plus de chance d'être mise à l'abri* », elle a besoin de plus de temps. Un mois après le dépôt, le commissariat lui apprend que la plainte est égarée.

ELLE encore, nous avons enfin réussi à décrocher une place dans un foyer d'hébergement d'urgence après plusieurs jours à appeler ensemble le 115. Elle vient d'arriver, elle ne parle pas français. Elle a obtenu une nuit d'hébergement, c'est toujours ça.

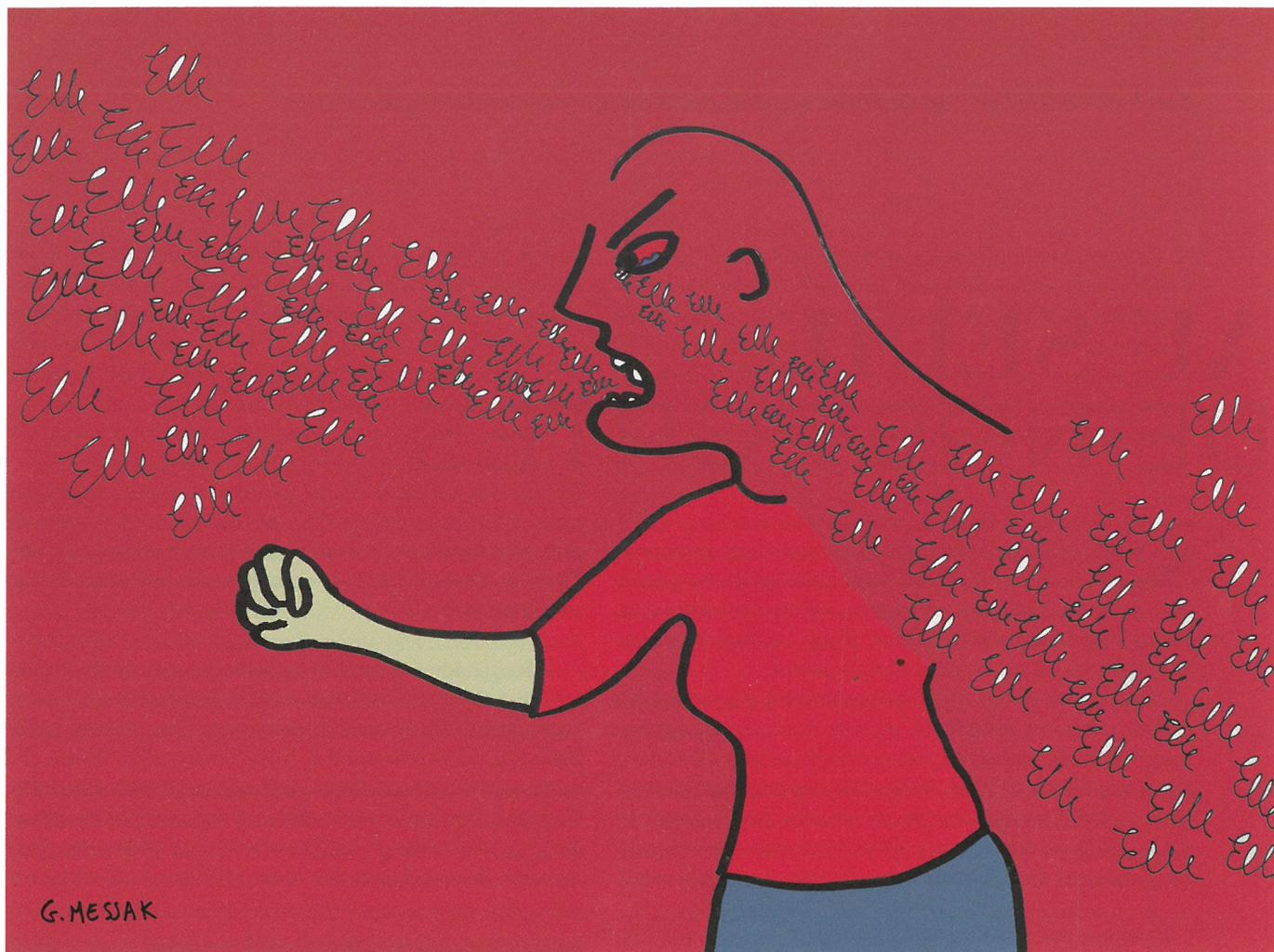
Une nuit pire que les autres, une nuit où elle a été agressée sexuellement par un salarié du centre d'hébergement d'urgence.

Elle est d'accord pour porter plainte si on l'accompagne au commissariat. Nous allons le faire, insister aussi pour qu'elle soit hébergée. Elle est demandeuse d'asile.

Au centre de santé, 14 % des femmes enceintes suivies l'étaient à la suite d'un viol.

Au fur et à mesure des situations, nous nous organisons en équipe, nous réfléchissons, dénonçons, témoignons, renseignons...

Quand elles veulent porter plainte, nous leur proposons de préparer ce dépôt. Les questions deviennent alors plus



« Protéger les femmes victimes de violences en les mettant à l'abri. »

Marlène Schiappa – septembre 2019

précises: « Est-ce que vous vous souvenez du nom de la station de RER? De l'étage de l'appartement? », « Vous a-t-il déshabillée? » « Avez-vous gardé les habits que vous portiez? ». Nous avons tiré les leçons des accompagnements précédents, nous ne demandons pas de réponse mais anticipons ce qu'il va se passer dans le bureau des policier.e.s.

Nous savons aussi qu'il est compliqué d'aller dans un commissariat seule, que les policier.e.s sont trop rarement formé.e.s alors nous libérons du temps d'accompagnement dans les commissariats, aux unités médico-judiciaires, attendons dans les couloirs, insistons pour qu'il y ait un.e interprète. Elles ne sont pas seules.

Dans ces situations et pour rester cohérent, le Comede s'est organisé pour payer des nuits d'hôtels quand les 115 ne répondent pas ou seulement: « Il n'y a pas de place ce soir, appelez demain ».

Impossible pour moi de finir un entretien durant lequel elles ont accepté de se raconter par: « Désolée, pas de place, ça va être dur mais ce soir essayez d'aller vous mettre à l'abri sur une chaise aux urgences et appelez bien le 115 demain matin. »

Pour les demandeuses d'asile, nous ne lâchons pas l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) tant qu'une solution d'hébergement pérenne n'est pas proposée. Nous menaçons parfois et sortons des arguments qui ne devraient vraiment pas être nécessaires pour demander une simple place d'hébergement: « Elle a été violée, là on part au commissariat, elle vous a déjà signalé qu'elle n'avait nulle part où dormir ».

Ma colère vient du grand écart entre les annonces, les promesses, et la réalité des femmes que je rencontre dans mon bureau.

Ma colère vient de solutions non-adaptées aux femmes étrangères qui arrivent sans connaître les procédures, isolées, épuisées par les violences subies au pays, sur le trajet et qui en subissent encore en France où elles espéraient une protection. Elles se raccrochent à ce qu'elles peuvent. Ma colère vient du trop peu de places, trop peu d'hébergements proposés par l'État, les associations, les opérateurs spécialisés.

Ma colère monte. ■

(1) Rapport d'activité et d'observation du Comité pour la santé des exilés (Comede), 2019.